

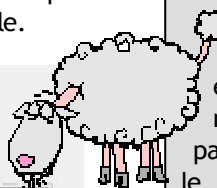
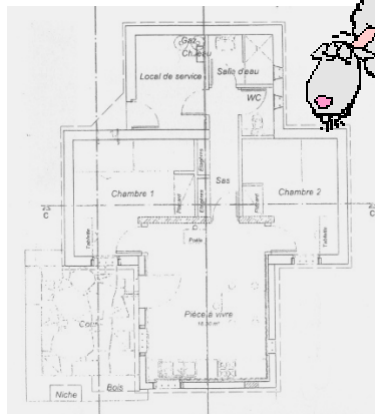
La cabane de Jaout opérationnelle



La cabane des bergers de Jaout est quasiment terminée. L'enduit extérieur a été réalisé, la piste d'accès a été aménagée il ne reste plus que l'installation électrique à brancher mais cela devrait se faire au cours des prochains jours. Ainsi, les bergers pourront bénéficier d'une installation en 220 V, d'une ligne téléphonique et d'un accès à la télévision par le biais d'internet. Du jamais vu !

Après la réception des travaux, le 1^{er} juin 2011, l'inauguration officielle a eu lieu le 1^{er} juillet, en présence de nombreux élus de la Vallée, des différentes entreprises ayant pris part à la réalisation, des différents partenaires et financeurs du projet.

Il ne fait aucun doute que cette cabane saura inspirer d'autres Communes pour que d'autres bergers puissent travailler dans des conditions plus décentes, dignes du XXI^e siècle.



Le mot du Maire

Notre commune s'est candidatee pour que soit réalisé sur tout son territoire un atlas de sa biodiversité.

La biodiversité désigne la vie dans sa plus petite expression voire dans ses formes invisibles.

L'homme fait partie intégrante de cette biodiversité. C'est la diversité naturelle ou façonnée par l'homme qui dessine les habitats naturels et les paysages.

Compte tenu de la complexité des interactions, de la pression naturaliste, la réalisation de cet atlas, au-delà d'améliorer nos connaissances a pour objectif de nous mobiliser en nous impliquant durablement.

En effet, la gestion de notre patrimoine nous impose de nous interroger sur la destination et l'utilisation de chaque espace. De plus, la totalité de notre territoire étant classé, il est souhaitable pour faire aboutir nos projets d'identifier les enjeux particuliers qui auront été validés sur le plan scientifique par le Muséum national d'histoire naturelle.

Patrick LABERNADIE

Départ de l'"Ossaloise"



Le 26 juin dernier, sous un soleil prometteur, c'est plus de 70 marcheurs et 250 coureurs qui s'alignaient au départ de cette nouvelle édition de l'"Ossaloise", incontestablement la plus difficile du Challenge, avec un parcours de 25 km à travers la montagne (Louvie-Juzon / Castet / Port de Castet / Port de Béon / Granges d'Asste / arrivée à Laruns). Il faut souligner la présence importante de la gente féminine représentée à près de 40 %.

Assises de la biodiversité à la tourbière



A l'occasion des 1^{ères} Assises Nationales de la Biodiversité organisées, cette année, à Pau les 14 et 15 juin derniers, la tourbière de Louvie-Juzon était le lieu d'un temps fort de ces premières Journées.

En effet, quelques hordes de participants venus en bus étaient accueillis

sur place, vers 13h. avec un casse-croûte organisé par les mains, toujours expertes, du traiteur local, Jean-Pierre LARRIEU, dans un champs gracieusement prêté par Roger Peyrucq.

L'après-midi, quatre visites pédagogiques à l'adresse de ces participants étaient organisées. Qu'il s'agisse des aspects purement écologiques, relatifs aux aménagements ou à la gestion de ces espaces, tous, qu'ils soient scientifiques, professionnels de l'environnement, élus, représentants de divers organismes et autres associations... repartiront avec une masse importante d'informations, d'images et d'échanges particulièrement riches.

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 29 avril 2011

Dans un premier temps, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2010, il a approuvé le compte de gestion 2010 et a affecté le résultat 2010.



Le budget primitif 2011 a été voté. Le Conseil Municipal a limité l'augmentation du taux des impôts locaux 2011 à 3,5 %.

Pour tenir compte de la diminution significative des subventions de l'Etat, le Conseil Municipal vote la modification du plan de financement relatif à la construction du groupe scolaire que

cette diminution engendre.

La salle fromagère de Jaout sera électrifiée par panneaux solaires afin de produire du 220 V. Ces travaux seront financés par le Syndicat d'électrification sous le contrôle d'ERDF.

Le Conseil Municipal vote la mise en vente de l'ancienne école de Pédestarrès avec le terrain qui s'y rattache. Il arrête le prix de vente de cette propriété.

Le Conseil Municipal approuve la candidature de la Commune de Louvie-Juzon pour la création d'un Atlas de la Biodiversité en partenariat avec le Parc National des Pyrénées.

Séance du 29 avril 2011

Le Conseil Municipal a décidé de proposer la candidature de la Commune de Louvie-Juzon pour la mise en place d'un atlas de la biodiversité tel que cela a été proposé par la Parc National des Pyrénées.

Il a procédé à l'élection des délégués en vue de l'élection des Sénateurs : Patrick LABERNADIE, Maïté LAMOURE et Marie-Josée MOUNAUT ont été élus. Jean PEDESTARRES, Muriel GRISMONDI et Ariel SOUBREVILLA ont ensuite été élus suppléants.

Le Conseil Municipal a voté les tarifs des presta-

ment de la prime agro-environnementale, une retenue permettant le financement des travaux pastoraux et les charges consacrées aux frais de gestion de dossiers sont votées.

Le Maire de Louvie-Juzon est chargé d'engager une discussion avec le Syndicat intercommunal afin que les travaux de réfection de la piste qui permet d'accéder aux estives de Jaout se fassent en une seule fois.

Un chemin d'accès à la nouvelle cabane de Jaout va être créé. Les travaux seront confiés à l'entreprise GASPÉ.

Afin de pouvoir répondre aux besoins liés aux activités estivales, le Conseil Municipal vote la création de différents postes saisonniers permettant d'embaucher des jeunes de la Commune au cours de l'été. Ainsi, quatre postes d'adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet et deux postes d'adjoints d'animations 2^{ème} classe à temps complet sont créés pour la période correspondante.

Les baux de location des postes de chasse sont renouvelés et le prix de la location annuelle est arrêté.

Le Conseil Municipal accepte de vendre la maison cadastrée H 90 à Monsieur Jean CAMPS.

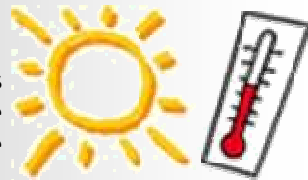
Le Conseil Général va procéder à la demande d'homologation du Sentier de Saint Jacques de Compostelle en GR (Grande Randonnée) auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Le Conseil Municipal décide de confier au Conseil Général la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et l'entretien de ce sentier sur la Commune.



Commissions...

PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ou si vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez vous inscrire ou la faire inscrire sur le registre de la mairie afin de pouvoir bénéficier d'aide si l'alerte canicule est déclenchée par le Préfet. Les inscriptions peuvent être faites par téléphone ou par courrier.



Ce dispositif de prévention ne remplace en aucun cas le recours à une assistance médicale.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112.

La Commission Information rappelle à l'ensemble de la population de la Commune et des Communes avoisinantes que les marchés d'été reprendront sur la Place Camps le mercredi 6 juillet prochain.

Cette année, de nouveaux commerçants seront présents.

Outre les marchands de vêtements, les vendeurs de bijoux, les maraichers, les fromagers, les traiteurs, et autres commerçants de denrées alimentaires habituels, vous trouverez également un stand consacré à la ludothèque, une exposition de voitures et une rôtisserie... Un rendez-vous avec la convivialité à ne pas manquer !



Pour préparer l'été et assurer un renouveau dans ce qui est proposé aux personnes qui fréquentent la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon, 400 livres viennent d'être renouvelés et une nouvelle exposition, consacrée, celle-ci, à la correspondance est présentée.

Les jeunes de la Communes nés entre le 1er avril 1995 et le 30 septembre 1995 sont invités à se présenter à la mairie pour être recensés sur les listes militaires en vue de leur participation à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Permanences ADER	25 €
Location salle Lapuyade / j	55 €
Entretien St Pierre d'Aurillac / h	16,80 €
Emplacement ruche	0,50 €
Montagne d'Ariste	462,20 €
Fourgon mortuaire	42 €
Concession à perpétuité (1 m)	94,55 €
Concession à perpétuité (2m)	189 €
Caveau (2 m)	2670 €
Emplacement columbarium	600 €
Tarif photocopie N&B	0,20 €
Tarif photocopie couleur	0,60 €

	Tarif 1	Tarif 2
Vaches locales	22,96 €	14,02 €
Vaches étrangères	45,92 €	36,98 €
Juments locales	35,76 €	26,82 €
Brebis locales	3,17 €	1,66 €
Brebis étrangères	6,40 €	4,86 €
Juments locales (Bas-Ossau)	23,63 €	19,09 €

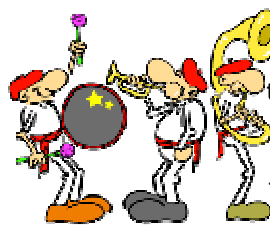
tions communales comme suit :

Parallèlement une réflexion visant à optimiser l'occupation des différents estives a été ouverte. Une formule visant à équilibrer le chargement sur chaque estive et entre les différentes estives devra être définie.

Afin de pouvoir procéder au reverse-

Du côté des associations...

Fêtes traditionnelles des hameaux



Cette année, les Fêtes traditionnelles de Pédéhourat et de Pédestarrès se dérouleront du 15 au 17 juillet 2011 sous un chapiteau monté pour l'occasion. Le programme de ces Fêtes sera le suivant :
Vendredi 15 juillet 2011 :
à partir de 20h.30 : soirée belote et

jeux pour tous.

Samedi 16 juillet 2011 : à partir de 20h.30, repas sous chapiteau suivi du Bal avec le podium Numéro 1.

Dimanche 17 juillet 2011 :

11h.00 : messe sous chapiteau

12h.00 : apéritif offert par l'association animé par la banda « Los Esberriets d'Arros ».

14h.30 : repas champêtre sous chapiteau.

Inscriptions avant le 10 juillet 2011 au 05 59 05 63 58.

Grands jeux champêtres

Les associations de Louvie-Juzon organisent une journée exceptionnelle le dimanche 24 juillet 2011 de 10h.30 à 12h.30 et de 14h.30 à 17h.

Chaque habitant du village et des environs est invité à venir défendre les couleurs de sa famille, de son quartier, de son village, d'une association, d'un club de sport ou d'une entreprise

en participant, par équipe de 6 (possibilité de constituer l'équipe sur place) à de grands jeux champêtres. Au programme : tir à la corde, course de sacs, tir à la carabine, pétanque, panier de basket, l'œuf à la cuillère, portée de bannes, passe-partout, jeu de quilles, jeu de boîtes, brouette et



"Questions pour un champion" spécial Vallée d'Ossau.

La participation est fixée à 2 € par personne. Les pré-inscriptions sont à faire avant le 15 juillet 2011 en téléphonant à Annie (05.59.05.85.02), à Josette (05.59.05.72.83) ou à Michel (05.59.05.79.47).

Les jeux se dérouleront au bord du gave, sur la propriété de Saint Pierre d'Aurillac. A midi, des grillades, des frites, des glaces et une buvette seront proposées sur place.

Pour les enfants (qui devront nécessairement être accompagnés de leurs parents), des jeux gonflables seront gratuitement à leur disposition et un challenge avec certaines animations leur sera réservé.

Venez très nombreux participer ou simplement assister à ces jeux qui promettent le plein de bonne humeur !



A l'école...

Les différentes réflexions menées de part et d'autre du Gave n'auront pas permis de trouver une solution aux difficultés de l'école d'Izeste.

Face à la désaffection de nombreux parents concernant un projet de RPI (Regroupement Pédagogique Inter-communal), Municipalités et enseignants ne peuvent que prendre acte de cet état de faits et ranger au placard le projet envisagé.

A Louvie-Juzon, les effectifs demeurent préoccupants et chacun se doit de rester mobilisé pour conserver les 4 classes actuelles.

Souhaitons que les projets d'urbanisme en cours sur la Commune aboutissent rapidement et amènent de nouveaux élèves.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2011 sont les suivants :

Classe de M LAÏN : 18

Classe de Mme LAYUS : 18

Classe de M CLAVERIE : 17

Classe d'une nouvelle enseignante : 24



Date de la rentrée scolaire : le lundi 5 septembre 2011.

Fête de l'école



Cette année encore, avec le concours des enseignants, les parents d'élèves de l'école de Louvie-Juzon s'étaient particulièrement mobilisés pour organiser une Fête de l'école.

Dans un premier temps, la place était laissée aux spectacles préparés par les enfants puis, dans un second temps, ces derniers ont pu s'adonner à divers jeux et activités préparés pour eux.

Dans la soirée, comme un préalable à la Fête de la Musique, divers concerts étaient organisés devant le Foyer. Une excellente initiative malheureusement desservie par une température des plus fraîches qu'il conviendra de réitérer l'année prochaine...

XXXII^{èmes} Estives musicales internationales



Le programme des estives musicales de cette année est le suivant :

I - **Lundi 18 juillet 2011- 21h**

Chœur mixte de Merton College d'Oxford - 40 chanteurs. Dir. P. Phillips.

Musique sacrée du XVI^e et XVII^e siècles.

Tallis. Stiggio, motets à 40 voix, Palestrina...

II - **Mercredi 27 juillet 2011 - 21h**

Chœur du Monastère St Alexandre Nevsky

de St Petersburg - 18 chanteurs.

Dir. B. Satsenko - Chants russes sacrés.

III - **Vendredi 12 août 2011- 21h**

Orchestre du Palais de Tauride de St Petersburg - 42 musiciens. Dir. N. Golikov. Beethoven, symphonies n°5, n°7, Ouverture de Coriolan...

IV - **Mardi 23 août 2011- 21h**

Eric Lebrun, organiste à St Antoine des Quinze-Vingts à Paris et Marie-Ange Leurent, organiste à Notre Dame de Lorette à Paris, à l'orgue historique de Louvie-Juzon. Bach, à 4 mains.

Tous les concerts ont lieu à l'église de Louvie-Juzon. Pour y assister, les réservations doivent être faites en téléphonant au 05.59.05.88.50.

Prix des places : 16 euros, 23 euros et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Raymond Orteig, cet illustre inconnu

L'exposition qui lui était consacrée à l'occasion des Fêtes de Louvie-Juzon aura suscité bon nombre d'interrogations. Chacun connaît la Place Orteig à au village mais rares sont ceux qui connaissent effectivement le parcours de ce personnage hors du commun. C'est pour répondre à ces questions que ce portrait lui est consacré dans ce numéro.

Raymond ORTEIG est né à Louvie-Juzon en 1870. Le 13 octobre 1882, embarqué sur le Normandie, il débarque à New-York pour rejoindre son oncle Joseph ORTEIG, boucher dans cette même ville. Après avoir cumulé



divers emplois, tels que steward puis chef-steward, il acquiert les deux hôtels Brevoort et Lafayette dans le quartier de Greenwich

Village à Manhattan. Leur excellente cuisine et leur style français attirent la haute société américaine aussi bien qu'européenne, les milieux des lettres, des arts, de la presse ou de la politique. Parmi eux, les écrivains Ernest Hemingway et John Dos Passos.



L'idée du Prix Orteig, d'une valeur de 25000 \$, lui vint en mai 1919 lors de la première tentative d'un vol transatlantique avec escales (Açores) réalisée par le commandant Byrd avec le NC-4 de l'US Navy, en 20 jours, et peut-être après avoir assisté à un dîner en hommage à l'as volant américain Eddie Rickenbacker. Lors de ce dîner, Rickenbacker évoqua l'amitié franco-américaine et son espoir de voir prochainement les deux pays reliés par voie aérienne.

Ses relations avec les aviateurs français détachés aux États-Unis pendant la première guerre mondiale pour aider à la création des forces aériennes américaines et qui aimaient fréquenter les hôtels de Raymond Orteig, l'ont aussi très certainement influencé.

C'est donc lui qui est à l'origine du Prix Orteig que reçut Charles Lindbergh après que celui-ci ait réalisé le

premier vol sans escale de New-York à Paris entre le 20 et 21 mai 1927 en 33 heures et 30 minutes, à bord de son avion *Spirit of Saint Louis*...



Quatre-vingts ans plus tard, ce *Prix-Raymond-Orteig* inspire au Dr. Diamond le X-Prize pour le premier vol commercial dans l'espace, à plus de 100 km d'altitude, gagné en 2004.

Le 28 juillet 1936, de retour à Louvie-Juzon, Raymond ORTEIG pose la première pierre de l'agrandissement du boulevard Lapenne, des travaux qu'il financera entièrement en compagnie de M Ferdinand PEYRE, maire de la Commune, de M Jean-Pierre DOMEQC-ORTEIG, entrepreneur, de M CAZENAVE, ingénieur des Ponts et Chaussées, et de son beau-frère, M BERNARD.



Raymond ORTEIG, personnage extraordinaire qui avait fait fortune aux États-Unis, décèdera en 1939, en Amérique. L'exposition présentée lors des Fêtes sera présente au point Info durant tout l'été. N'hésitez pas à venir la voir.

Sources :
<http://fr.wikipedia.org>
<http://www.clos-cot.com>

Clin d'œil du temps passé

État du bétail à admettre au baccade et parcours sur les terrains soumis au régime forestier pendant l'année 1863, commune de Louvie-Juzon.

201 possesseurs de bétail sur la commune de Louvie-Juzon

- vaches et génisses : 584
- chevaux et juments : 126
- ânes et ânesses : 42
- béliers et brebis : 3416
- bouc et chèvre : 225
- porcs et truies : 201

Une ostéopathe à Louvie-Juzon

L'ostéopathie consiste, dans une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement

les dysfonctions de la mobilité des tissus du corps humain susceptibles d'en altérer l'état de santé.

L'ostéopathie prévient et soigne de nombreux troubles physiques et agit également aux plans nerveux, fonctionnel et psychologique. Elle s'applique aux douleurs articulaires, au mal de dos, mais aussi aux maux de tête, aux troubles ORL, digestifs, aux troubles du sommeil.

Méthode douce pour les nourrissons, les enfants et les adultes.

Chloé PRIGENT consulte sur rendez-vous au cabinet des infirmières, Place Lapuyade. N'hésitez pas à la contacter au 06.86.46.36.65.



Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr